



MARISOL TOURAINE

STEPHANE LE FOLL

MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 17 mai 2014

—

Petites retraites agricoles :

Marisol Touraine et Stéphane Le Foll agissent pour le pouvoir d'achat des retraités agricoles

—

La loi du 20 janvier 2014 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites comprenait plusieurs mesures fortes en faveur des petites retraites agricoles. Trois décrets publiés aujourd'hui au Journal Officiel concrétisent ces avancées.

Ces décrets comportent **deux mesures clés**, toutes deux rétroactives au 1^{er} février 2014 :

- **Les conjoints et les aides familiaux, des femmes dans leur très grande majorité, bénéficient de points gratuits de retraite complémentaire.** Les mêmes droits sont attribués aux exploitants qui n'y avaient pas eu accès en 2003. La mesure, qui peut représenter jusqu'à **30 euros en plus par personne et par mois**, concerne **plus de 500 000 personnes**.
- **L'accès des exploitants agricoles à la pension minimale de retraite (PMR) est élargi.** La pension était jusqu'à présent réservée aux assurés ayant appartenu au régime des exploitants agricoles pendant au moins 17 ans et demi. Cette condition est supprimée : **les agriculteurs à carrière partielle, comme leurs conjoints**, bénéficient désormais de ce minimum de pension.

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, mettent ainsi en œuvre l'engagement du Président de la République et de l'ensemble du gouvernement à améliorer le pouvoir d'achat des ménages les plus modestes, dans un esprit de justice sociale et d'équité.

Contacts presse

Service de presse de Marisol TOURAINE - Tél : 01 40 56 60 65
Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74
